

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ENOGLIA & HEVATECH saluent l'officialisation d'une fiche standard CEE dédiée à la conversion de chaleur fatale en électricité et en air comprimé, qui ouvre la voie à une accélération massive des projets industriels

Marseille et Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 7 Janvier 2025 – 18h00

ENOGLIA (code ISIN : FR0014004974 – mnémonique : ALENO), expert en micro-turbomachines dédiées à la transition énergétique, et HEVATECH, spécialiste de la conversion de chaleur fatale en électricité et en air comprimé, annoncent aujourd’hui une avancée cruciale pour la valorisation de la chaleur fatale industrielle en France : l’officialisation d’une fiche standard de Certificats d’Économie d’Énergie (CEE) dédiée, permettant d’améliorer la rentabilité initiale des projets utilisant leur technologies*.

Dans un contexte mondial marqué par la hausse continue des coûts énergétiques, une faible prévisibilité des marchés et une pression croissante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la valorisation de la chaleur fatale devient un levier stratégique pour l’industrie. En France, la fin de l’ARENH planifiée au 31 décembre 2025, accentue la volatilité des prix de l’électricité, fragilisant la compétitivité industrielle. La récupération de la chaleur fatale permet de réduire les besoins énergétiques externes, de transformer un rejet de matière polluante dans l’atmosphère en avantage économique tout en limitant les émissions de CO₂. Cette approche s’inscrit dans une logique d’efficacité énergétique et de durabilité, renforçant ainsi la résilience et la compétitivité des acteurs industriels.

Un dispositif efficace pour accélérer la transition énergétique industrielle

Les Certificats d’Économie d’Énergie (CEE) sont un mécanisme central de la politique énergétique française, instauré par la loi POPE de 2005. Ils visent à encourager la réalisation d’économies d’énergie dans divers secteurs, dont l’industrie, en obligeant les fournisseurs d’énergie à financer des actions d’efficacité énergétique.

Dans ce cadre, la conversion de chaleur fatale — c’est-à-dire la récupération et la transformation des pertes thermiques générées par les procédés industriels en électricité ou en air comprimé — est une opportunité encore sous-exploitée.

Depuis 2020, ENOGIA et HEVATECH ont collaboré activement à l’élaboration d’une fiche standard CEE, permettant de standardiser et de faciliter la reconnaissance de projets de valorisation de chaleur fatale. La fiche « IND-UT-138 » a été officiellement publiée au Journal Officiel de la République Française (JORF) le 28 août 2024, avec une application au 1^{er} janvier 2025.

Une bonification exceptionnelle pour maximiser les bénéfices industriels

Une nouvelle étape majeure a été franchie avec la publication d'un décret au JORF le 31 décembre 2024, introduisant une bonification exceptionnelle du montant des CEE. Cette mesure octroie un montant particulièrement attractif aux CEE accordés pour les projets répondant aux critères définis.

Concrètement, pour les solutions développées par ENOGIA et HEVATECH, cette évolution se traduit par une aide directe représentant une proportion significative de l'investissement à réaliser, et concerne les travaux réalisés en France avant le 31 décembre 2026.

Arthur Leroux, PDG d'ENOGIA, déclare : *"Cette mesure permettra de reproduire en France les succès que nous observons déjà à l'étranger, où la valorisation de la chaleur fatale est un levier clé de la transition énergétique industrielle. C'est une opportunité majeure pour renforcer la compétitivité et la durabilité de nos industries."*

Patrick Bouchard, Président d'HEVATECH, affirme : *"Grâce à cette avancée, nous pourrons accélérer notre développement commercial et industriel, en facilitant l'accès à des dispositifs incitatifs concrets pour nos clients."*

Frédéric Thevenod, Directeur du Business Développement à HEVATECH, et Président de France Cleantech Industries, ajoute : *"Cette fiche standard et les mesures associées sont le fruit d'une mobilisation collective étroite entre acteurs industriels, institutionnels et associatifs. Je tiens à saluer l'engagement de l'Alliance Allice particulièrement, mais aussi de l'ADEME, l'ATEE, la DGEC, GRDF, et de l'ensemble des membres de France Cleantech Industries, ainsi que tous les contributeurs mobilisés, qui ont permis de structurer une réponse pragmatique aux défis énergétiques de notre industrie."*

Cette officialisation ouvre la voie à une accélération massive des projets industriels de récupération de chaleur fatale et renforce le rôle clé d'ENOGIA et HEVATECH dans cette transition.

* ENOGIA et HEVATECH ont annoncé le 6 décembre 2025 un partenariat stratégique centré sur le développement commercial. L'ambition de ce rapprochement est de combiner certains savoir-faire commerciaux et industriels des deux Groupes pour vendre des solutions innovantes de décarbonation, mieux répondre aux besoins des clients, et densifier leur présence sur les marchés en France et à l'international.

À propos d'ENOGIA

ENOGIA est un leader dans la récupération de chaleur basse température grâce à ses machines ORC compactes et performantes. Ses solutions s'adaptent à une large gamme d'applications, allant des rejets de chaleur industriels au transport maritime, en passant par les bioénergies et la géothermie.

À propos d'HEVATECH

HEVATECH est spécialisée dans la conversion de chaleur fatale en électricité et en chaleur ou en froid, grâce à ses technologies TURBOSOL et H2P. Forte d'une expertise dans les hautes températures, l'entreprise joue un rôle majeur dans la décarbonation industrielle.

Contacts presse :

HEVATECH : Frédéric Thévenod, Directeur Business Développement,
frederic.thevenod@hevatech.fr

ENOGLIA : agence SEITOSEI.ACTIFIN

Marianne Py, Relations investisseurs, marianne.py@seitosei-actifin.fr

Isabelle Dray, Relations presse, isabelle.dray@seitosei-actifin.com